

SITE DE L'ÉCLUSE 07 DU VERSANT SAÔNE, DITE DE VACHEY (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Vandenesse-en-Auxois
bief 07 du versant Saône



Dossier IA21003667 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenau, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive gauche. Extension agricole sur tout l'arrière. Elles sont construites en moellons enduits et couvertes de tuiles plates. Accès aux parties basses de l'extension par des portes ménagées sur les façades latérales. Pignon gauche : fenêtre rectangulaire et fenêtre en plein-cintre superposées. Pignon droit : fenêtre semi-circulaire. Accès à l'étage de soubassement (cave) de la maison par une porte en façade latérale. La hauteur des levées et la déclivité du site ont imposé à construction de murs de soutènement le long de l'écluse. Lavoir.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, enduit

Toit : tuile plate

Étages : étage de soubassement, étage en surcroît

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Sources documentaires

Bibliographie

- **BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.**
BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, lavoir

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue du site d'écluse.

21, Vandenesse-en-Auxois, lieudit : bief 07 du versant Saône

N° de l'illustration : 20112103475NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine